



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 juin 2013  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances  
et l'économie des transports

Groupe d'experts des liaisons de transport Europe-Asie

Huitième session

Genève, 9 septembre 2013

### Ordre du jour provisoire de la huitième session\*

qui s'ouvrira à Genève le lundi 9 septembre 2013, à 10 heures

#### I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Mandat: Déclaration commune sur le futur développement des liaisons de transport Europe-Asie (LTEA).
4. Groupe d'experts de la CEE sur le projet LTEA: dispositions administratives (plan de travail).
5. Informations fournies par les participants sur les faits les plus récents concernant les itinéraires du projet LTEA.
6. Questions diverses.
7. Date de la (des) prochaine(s) réunion(s).
8. Résumé des décisions.

---

\* Dans un souci d'économie, les délégations sont priées de bien vouloir se rendre à la réunion munies de leurs exemplaires des documents car ceux-ci ne sont plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Internet de la Division des transports de la CEE [www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html](http://www.unece.org/trans/main/wp5/wp5.html). À titre exceptionnel, des documents peuvent également être obtenus par courrier électronique ([maria.mostovets@unece.org](mailto:maria.mostovets@unece.org)) ou par télécopie (+41 22 917 0039).

## **II. Annotations**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le secrétariat de la CEE souhaitera la bienvenue au Groupe d'experts (GE) et informera les participants des conclusions de la deuxième réunion ministérielle sur le projet LTEA qui a eu lieu à Genève le 26 février 2013. Il proposera un ordre du jour à adopter.

### **2. Élection du Bureau**

Conformément au Règlement intérieur, le Groupe d'experts élira le président et deux vice-présidents pour le Groupe d'experts sur le projet LTEA pendant la phase III.

### **3. Mandat: Déclaration commune sur le développement futur des liaisons de transport Europe-Asie (LTEA)**

Le Groupe d'experts sera informé du nouveau mandat pour la phase III tel qu'il a été adopté par le Comité des transports intérieurs à sa soixante-quinzième session.

### **4. Groupe d'experts de la CEE sur le projet LTEA: dispositions administratives (plan de travail)**

Le Groupe d'experts adoptera le plan de travail pour la phase III sur la base du document ECE/TRANS/WP.5/GE.2/2013/1 et du plan d'exécution du projet pour 2013-2015 qui sera soumis pour adoption par le WP.5.

#### **Document**

ECE/TRANS/WP.5/GE.2/2013/1.

### **5. Informations fournies par les participants sur les faits les plus récents concernant les itinéraires du projet LTEA**

Les participants pourront informer le Groupe d'experts des faits les plus récents concernant les itinéraires LTEA dans leur pays, leur région ou leur domaine d'activité.

### **6. Questions diverses**

Le Groupe d'experts examinera d'autres questions pertinentes intéressant la phase III.

### **7. Date de la (des) prochaine(s) réunion(s)**

À titre provisoire, les dates des sept prochaines réunions du Groupe d'experts de la CEE ont été fixées comme suit:

- a) Huitième session, 9 septembre 2013, Genève;

- b) Neuvième session, 4 et 5 février 2014, Genève;
- c) Dixième session, 27 et 28 mai 2014, Genève;
- d) Onzième session, 30 et 31 octobre 2014, Genève;
- e) Douzième session, février 2015, Genève;
- f) Treizième session, juin 2015, Genève;
- g) Quatorzième session, septembre 2015, Genève.

## **8. Résumé des décisions**

Le Président résumera les principales décisions.

---